



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE

sp02

PROCÈS-VERBAL (Adopté): 12 MARS 2019

2320 personnes ont signé les listes de présence lorsque l'Assemblée générale spéciale s'ouvre à 10h10

0.0 Procédures

Flavie Paquin Chabot (Sciences humaines - Action Sociale et Médias) propose l'**ouverture de l'assemblée générale spéciale H19-sp02 à 10h10.**

Erika Essertaize (Photographie) appuie.
Adoptée à l'unanimité

0.1 Présidium

Flavie Paquin Chabot (Sciences humaines - Action Sociale et Médias) propose le **présidium suivant :**

Animation : Duncan et Alexandra Vaillant

Secrétaire : Louis Smith

Senti : Zy St-Pierre-Bourdélais

Erika Essertaize (Photographie) appuie
Adoptée à l'unanimité

0.2 Lecture de l'ordre du jour (non modifiable)

Ordre du jour affiché

- 1.0 Grèves session Hiver 2019
 - 1.1 **15 mars** : [grève pour le climat](#) (La Planète s'invite ...)
 - 1.1.1 Plénière
 - 1.1.2 Proposition et vote
 - 1.2 **1^{er} mai** : grève pour un 1^{er} mai anticapitaliste ([historique](#))
 - 1.2.1 Plénière
 - 1.2.2 Proposition et vote
 - 1.3 **18 au 22 mars reconductible** : [grève pour la rémunération des stages](#)
 - 1.3.1 Plénière
 - 1.3.2 Proposition et vote
- 2 Levée

Proposition privilégiée proposée par Flavie Paquin Chabot (Sciences humaines - Action Sociale et Médias) de procéder à la levée de cours

Erika Essertaiz (Photographie) appuie
Adoptée à la majorité

Erika Essertaize (Photographie) propose l'ordre du jour suivant [à l'encontre de la charte]

- 1.0 Grèves session Hiver 2019
 - 1.1 **15 mars** : [grève pour le climat](#) (La Planète s'invite ...)
 - 1.1.2 Plénière
 - 1.1.2 Proposition et vote
 - 1.2 **18 au 22 mars reconductible** : [grève pour la rémunération des stages](#)
 - 1.2.1 Plénière
 - 1.2.1 Proposition et vote



- Assemblée générale H19-sp02

- 1.3 **1^{er} mai**: grève pour un 1^{er} mai anticapitaliste ([historique](#))
 - 1.3.1 Plénière
 - 1.3.2 Proposition et vote

2.0 Levée

Robin Duclos (Histoire & civilisation) appuie

RAPPEL : Charte, art. 3.5 Assemblée générale spéciale

- l'ordre du jour doit être strict, **non modifiable** et **ne doit contenir qu'un seul point** (précis et dont la signification doit rester évidente au sens commun et dénué de subjectivité).

Appel à la décision de la présidence

Battue à majorité → Ordre du jour tel que proposé

Adopté à la majorité

1.0 Grève Session Hiver 2019

- 1.1 **15 mars** : [grève pour le climat](#) (La Planète s'invite ...)

1.1 Plénière

1.2 Proposition et vote)

Robin Duclos (Histoire & civilisation) propose

- **Que les membres de l'AGECVM demandent:**

1. **Aux gouvernements d'établir un programme d'éducation à l'écologie et de sensibilisation à la crise climatique, en partenariat avec des jeunes citoyens et citoyennes ;**
2. **Aux gouvernements d'adopter une loi climatique qui, à l'aide de la décroissance, force l'atteinte des cibles recommandées par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) pour limiter le réchauffement planétaire à 1,5 degré Celsius. Le GIEC demande que la réduction des émissions mondiales de CO₂ soit de 50% d'ici 2030, que les émissions nettes de CO₂ soient de zéro en 2050, et demande également une réduction de près de 50% des émissions de méthane d'ici 2050 ;**
3. **Aux institutions d'enseignement une plus grande transparence concernant leurs investissements, le retrait des investissements dans les énergies fossiles et la tenue d'un bilan carbone institutionnel afin de pouvoir cibler les plus grandes sources d'émission de GES en vue de les réduire.**

- **Que l'AGECVM tienne une journée de grève le vendredi 15 mars 2019, dans le cadre d'une grève mondiale pour le climat**

Léa Delambre (Optimonde) appuie

Adopté à la majorité

- 1.2 **18 au 22 mars reconductible** : [grève pour la rémunération des stages](#)

1.1 Plénière

Marianne Gagnon (Soins infirmiers) propose qu'une présentation de 5 minutes soit faite par une étudiante et un étudiant non membres de l'AGECVM sur le thème de la rémunération des stages et que suive une plénière de trente (30) minutes sur ce thème

Flavie Paquin Chabot (Sciences humaines - Action Sociale et Médias) appuie

Marianne Gagnon amende membres de l'AGECVM en place de non membres

Marie Cazanave (Optimonde) appuie

Adopté à majorité

Appel au présidium proposé par Jérôme Lemieux (Histoire & civilisation)

Appuyé par Erika Essartaise (Photographie)

Battu à majorité

Retour sur la principale amendée

qu'une présentation de 5 minutes soit faite par une étudiante et un étudiant membres de l'AGECVM sur le thème de la rémunération des stages et que suive une plénière de trente (30) minutes sur ce thème

Adoptée à majorité

**Proposition privilégiée de huis-clos par Medardo Médrano Gonzalez (Génie mécanique)
Appuyé par Gabriel Bouchard (Génie mécanique)**

**Appel au présidium proposé par Erika Essartaize (Photographie)
Appuyé par Jérôme Lemieux (Histoire & civilisation)
Battu à majorité**

**Retour sur la proposition de huis-clos
Pour : 783 Contre : 429 Abstention : 109
Huis clos adopté à majorité**

Aurélie McBrearty (Soins infirmiers) propose **de finir les tours de parole**
Sabrina St-Amand (T.T.S.) appuie
Adopté à majorité

1.2 Proposition et vote)

Anne-Sophie Bélanger (Histoire & civilisation) propose

- Considérant que les stages non rémunérés constituent du travail gratuit et que ceux-ci ont cours dans les domaines traditionnellement et majoritairement féminins;
- Considérant que les compressions budgétaires du gouvernement dans le secteur public deviennent le fardeau des travailleur·euse·s mais aussi des stagiaires, parmi lesquel·le·s sont surreprésenté·e·s les femmes, les parents-étudiant·e·s et les personnes immigrantes, au même moment où les stages déjà rémunérés permettent l'obtention de crédits d'impôts, de subventions et autres mesures d'allègement fiscal aux entreprises;
- Considérant qu'en 2017-2018, quelques journées de grève de plus de 20 000 étudiant·e·s ont contraint le gouvernement à octroyer aux étudiant·e·s en éducation une compensation financière pour leur stage final;
- Considérant qu'une compensation financière n'est pas une solution pérenne, qu'elle ne reconnaît pas le travail accompli par les stagiaires et qu'elle n'a aucune incidence sur leurs conditions de travail;
- Considérant que 20 associations étudiantes réparties en Outaouais, à Montréal, à Québec, à Sherbrooke et à Trois-Rivières ont lancé l'ultimatum au gouvernement de déclencher la grève générale illimitée des cours et des stages à l'hiver 2019 advenant son refus de mettre en place un programme de rémunération pour tous les stages à tous les niveaux d'étude;
- Considérant que la semaine de grève du 18 au 24 novembre 2018, menée, à son plus haut point, par près de 60 000 étudiant·e·s dans 7 régions différentes, a contraint le gouvernement à entendre les revendications étudiantes, notamment lors d'une rencontre le 13 décembre 2018;
- Considérant que le travail entamé par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a pour but de hiérarchiser les stages et les niveaux d'études, et de maintenir l'exclusion des stages de la Loi sur les normes du travail;
- Considérant que 20 569 étudiant·e·s réparti·e·s dans 4 régions administratives seront en grève dans la semaine du 18 au 22 mars;
- Considérant la nécessité de maintenir des espaces de débats et d'organisation durant la grève afin de discuter de son déroulement, des actions à venir et des offres du gouvernement;
- Considérant que les étudiant·e·s exécutent déjà des centaines d'heures de stage durant lesquelles elles démontrent leur aptitude à exécuter des tâches dans leur milieu de travail;

- ✓ Que l'AGECVM poursuive la mobilisation de ses membres en faveur de la rémunération de tous les stages à tous les niveaux d'étude;
- ✓ Que l'AGECVM soit en grève la semaine du 18 au 22 mars 2019 pour exiger la rémunération de tous les stages et la suppression de l'exclusion des stagiaires de la Loi sur les normes du travail;
- ✓ Que l'AGECVM organise une assemblée générale de reconduction de grève le vendredi 22 mars 2019 à 10h;
- ✓ Qu'à cette assemblée générale de reconduction se tiennent des discussions sur l'efficacité de la grève et l'état de la mobilisation, et que se tienne un vote sur la continuation ou non de la grève;
- ✓ Que l'AGECVM exige la rémunération de toutes les heures de stage complétées à la session hiver 2019;
- ✓ Que, durant cette grève, l'AGECVM participe aux rencontres hebdomadaires de la Coalition montréalaise pour la rémunération des stages et qu'elle invite tou-te-s ses membres à y participer;
- ✓ Que, lors de ces journées de grève, aucun stage, cours, évaluation, travail, examen ou rencontre de stage n'aient lieu;
- ✓ Que l'AGECVM communique avec les différents départements, particulièrement celui de soins infirmiers, travail social, éducation à l'enfance et éducation spécialisée afin de les prévenir de la grève à venir et de l'interruption complète du travail accompli en cours et en stage;
- ✓ Que l'AGECVM s'oppose à toute répression exercée sur les stagiaires qui respectent le mandat de grève;
- ✓ Qu'un comité de stagiaires soit formé pour organiser collectivement la résistance et la réponse aux mesures de répression et aux menaces provenant de l'administration et des superviseur-e-s de stage.

Maria-Alexandra Craciun (T.T.S.) appuie

Kelly-Anne Prud'homme (T.I.L.) amende d'ajouter Technique de gestion de loisirs dans la liste des départements à contacter

Maryane Fontaine (T.I.L.) appuie

Amendement adopté à majorité

- ✓ Que l'AGECVM communique avec les différents départements, particulièrement celui de soins infirmiers, travail social, éducation à l'enfance et éducation spécialisée, et technique de gestion de loisirs afin de les prévenir de la grève à venir et de l'interruption complète du travail accompli en cours et en stage;

Retour sur la principale amendée une fois

Vincent Gosselin (Dessin animé) amende pour ajouter de négocier une liste de locaux qui resteraient ouverts durant la grève après l'Assemblée générale

Pierre-Antoine Keith (Dessin animé) appuie

Amendement adopté à majorité

- ✓ Que l'AGECVM négocie une liste de locaux accessibles et ouverts en cas de grève;

Retour sur la principale amendée deux fois

Félix Dumas-Lavoie (DEC intensif en informatique) propose de scinder → de voter séparément sur la grève du 18 au 22 mars, ainsi que sur toutes les autres modalités, et de voter ensuite sur la re-conductibilité de cette grève

Marie-Louise Brabant (Céramique) appuie

Adoptée à majorité

Catherine Dupont (Profil Indiv sans maths) demande la question préalable

Nick Delarosbil-Huard (T.É.E.) appuie

Adoptée à l'unanimité



- Assemblée générale H19-sp02

Retour sur la principale (proposition de scinder) dument proposée et dument appuyée

Amendement mode de scrutin

Jean-François Lessard propose un vote par référendum qui se tiendrait les 13 et 14 mars, de 08h00 à 17h00, avec validation de carte étudiante avec les deux questions référendaires suivantes;

1. Pour ou contre la grève pour la rémunération des stages du lundi 18 au vendredi 22 mars 2019 ?
2. Pour ou contre la re conductibilité de la grève du 18 au 22 mars 2019

Sophie Laurence Marie Manessiez (Céramique) appuie

Sous amendement :

Flavie Paquin Chabot (Sciences humaines - Action Sociale et Médias) sous amende de changer les heures de vote, soit de 09h00 à 20h00 le 13 mars, et de 09h00 à 18h00 le 14 mars, et de désigner maintenant les scrutateur-trice-s
Maria-Alexandra Craciun (T.T.S.) appuie

Question préalable demandée par Samuel Brillant-Kingsley (T.T.S.)

Appuyée par Amélie Poulin (T.É.S.)

Adoptée à la majorité

Retour sur le sous amendement

Mise en dépôt

Retour sur l'amendement mode de scrutin

Question préalable sur l'amendement mode de scrutin demandée par Ariane Beaudin (DEC intensif en informatique)

Appuyée par Medardo Médrano Gonzalez (Génie mécanique)

Adoptée à la majorité

Retour sur l'amendement mode de scrutin

Battu à majorité

Retour sur la principale

Question préalable sur la proposition de scinder demandée par Ariane Beaudin (DEC intensif en informatique)

Appuyée par Medardo Médrano Gonzalez (Génie mécanique)

Adoptée à la majorité

Retour sur la principale :

- Que l'AGECVM organise une assemblée générale de reconduction de grève le vendredi 22 mars 2019 à 10h;
- Qu'à cette assemblée générale de reconduction se tiennent des discussions sur l'efficacité de la grève et l'état de la mobilisation, et que se tienne un vote sur la continuation ou non de la grève;

Battue à majorité

- Que l'AGECVM poursuive la mobilisation de ses membres en faveur de la rémunération de tous les stages à tous les niveaux d'étude;
- Que l'AGECVM soit en grève la semaine du 18 au 22 mars 2019 pour exiger la rémunération de tous les stages et la suppression de l'exclusion des stagiaires de la Loi sur les normes du travail;
- Que l'AGECVM exige la rémunération de toutes les heures de stage complétées à la session hiver 2019;



- Assemblée générale H19-sp02

- ✓ Que, durant cette grève, l'AGECVM participe aux rencontres hebdomadaires de la Coalition montréalaise pour la rémunération des stages et qu'elle invite tou-te-s ses membres à y participer;
- ✓ Que, lors de ces journées de grève, aucun stage, cours, évaluation, travail, examen ou rencontre de stage n'aient lieu;
- ✓ Que l'AGECVM communique avec les différents départements, particulièrement celui de soins infirmiers, travail social, éducation à l'enfance et éducation spécialisée, et technique de gestion de loisirs afin de les prévenir de la grève à venir et de l'interruption complète du travail accompli en cours et en stage;
- ✓ Que l'AGECVM s'oppose à toute répression exercée sur les stagiaires qui respectent le mandat de grève;
- ✓ Qu'un comité de stagiaires soit formé pour organiser collectivement la résistance et la réponse aux mesures de répression et aux menaces provenant de l'administration et des superviseur-e-s de stage.
- ✓ Que l'AGECVM négocie une liste de locaux accessibles et ouverts en cas de grève;

Pour : 590 **Contre : 752** Abstention : environ 35
Battue à majorité

Marie-Soleil Corbeil (T.T.S.) propose que l'animation principale soit remplacée par Thomas Brady et que le senti soit remplacé par Marielle Gilbert et Anne-Sofie Robitaille
Sandrine Benoit-Dufresne (T.É.E.) appuie

Quorum demandé
359 membres
Quorum non constaté

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 17h15

1.3 1^{er} mai : grève pour un 1^{er} mai anticapitaliste ([historique](#))

1.1 Plénière

1.2 Proposition et vote)

2.0 Levée

-